

	LYCEE DES METIERS DU BATIMENT ET DE L'ENERGETIQUE	 
	CONVENTION DE PARTENARIAT 2019-2020	

L'entreprise, l'organisme, l'association, fédération : Cliquez ici pour entrer du texte.

Représenté par : Cliquez ici pour entrer du texte. Fonction : Cliquez ici pour entrer du texte.

L'établissement : **Lycée Pierre Mendès France**

Représenté par : **Mr Abgrall**

Fonction : **PROVISEUR**

S'engagent à établir des liens de partenariats dans les domaines suivants* :

➤ Au niveau de l'entreprise

- ☐ Accueillir et favoriser sur toute l'année scolaire l'intégration des élèves suivant une des formations professionnelles énergétiques. Pour ce faire l'entreprise s'engage à mettre à disposition au moins 1 place(s) sur toutes les périodes de PFMP (stage) préalablement transmise en début d'année scolaire par le lycée
- ☐ Permettre la visite de chantiers, d'usines, d'ateliers de fabrication, de laboratoires, de bureaux d'études et faciliter la mise à disposition de documentations techniques sur les matériels, matériaux, etc ...
- ☒ Permettre la participation de professionnels afin qu'ils interviennent auprès de nos élèves ou étudiants dans le cadre de leur champ professionnel lors de la formation ou des examens.
- ☒ Participer à des forums de l'emploi auprès de nos élèves ou étudiants se trouvant en fin de cycle scolaire.
- ☐ Mettre en place des modules de démonstration de matériels, de matériaux utilisés sur les chantiers.
- ☐ Organiser sur le site du lycée des journées de formation sur des thèmes pluridisciplinaires ou spécifiques à chaque métier, pour des professeurs et des professionnels.
- ☒ Accueillir dans l'entreprise des professeurs des domaines professionnels pour effectuer des périodes d'approfondissement professionnel sur des techniques spécifiques.
- ☐ Mettre à disposition du lycée, pendant un temps donné, du matériel ou des équipements spécifiques afin de former les élèves.

➤ Au niveau du Lycée des métiers

- ☒ Transmettre les périodes de PFMP et de stage dès la rentrée scolaire puis proposer une rencontre « apprenant-entreprise »
- ☒ Mettre en avant le logo de l'entreprise lors des journées « portes ouvertes ».
- ☒ Mettre à disposition, salles de conférences, amphi pour l'accueil de forums professionnels, réunions techniques par champ professionnel.
- ☒ Mettre à disposition des plateaux techniques dans les domaines de l'énergétique, du génie civil et de la topographie.
- ☒ Mettre à disposition des espaces extérieurs pour des démonstrations de matériels.
- ☒ Accueillir les représentants d'entreprises dans le cadre de journées spéciales « rencontre Professionnel-Enseignants ».
- ☒ Organiser et favoriser sur le site, le rapprochement « entreprises – élèves » par le biais de forums de l'emploi.
- ☐ Mettre en place des bilans de compétences pour les salariés d'entreprise en fonction des filières professionnelles dispensées sur le site « Pierre Mendès France ».
- ☐ Proposer des modules de formation individualisée pour les salariés d'entreprise.

~~Pour chacune de ces actions, une analyse des besoins et de faisabilité devra être réalisée conjointement entre les deux parties.~~ *(Cocher la ou les case(s) correspondante(s) à votre engagement)

Fait à Rennes, Le Cliquez ici pour entrer une date.

Le chef d'entreprise

SARL GERARD AGENCEMENT

11, rue du Bignon
35580 BAULON
Tél. : 06 08 73 09 37
Siret : 838 165 108 00013

Le chef d'établissement

